

LA GAZETTE ROYNACAINNE

Bulletin municipal d'information
N°9 de juillet 2024



Chères Roynacaines
Et Chers Roynacains,

Je suis heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle Gazette de notre beau village de Roynac.

C'est le moment pour moi

de faire le point sur les 6 mois qui viennent de s'écouler.

Le 3 avril dernier, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le compte administratif 2023 et le budget 2024.

Malgré une situation économique difficile et grâce à la gestion rigoureuse du budget par les élus et notre secrétaire de mairie, nous pouvons reporter, en 2024, un excédent 107 841.52 € en Fonctionnement.

Cette année, encore, nous n'augmentons pas les taux des taxes locales. Malgré tout, grâce à des bases de calcul des impôts locaux plus importantes, la commune percevra de meilleures recettes.

Cette année, nous réaliserons des travaux de réfection de la chaussée Chemin de la Montagne. Pour votre sécurité, la commune fera l'acquisition de panneaux et matériels de voirie.

Actuellement, l'équipe municipale travaille sur un projet de rénovation de notre salle des fêtes. Un cabinet d'architecte a été mandaté pour en réaliser l'étude de faisabilité. Ils nous ont fait 3 propositions de réaménagement. Nous sommes en attente d'un chiffrage des éventuels travaux.

Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.

Pour la sécurité de nos écoliers, la rehausse de la clôture et du portillon de la cour de l'école a été posée en avril.

Après un hiver, qui n'a pas été trop rigoureux, le printemps a fait son retour alternant les jours ensoleillés et de nombreuses averses. Nous sommes heureux de voir revenir la belle saison. Ces pluies bienvenues ont rechargé nos nappes phréatiques ! Il faut, malgré tout, que chacun d'entre nous soit vigilant dans sa gestion de l'eau. Et je sais que vous le serez.

Des chiffres, une météo capricieuse, de l'eau (si indispensable)... autant de sujets importants et très sérieux.

Aussi avec plus de légèreté, n'oublions pas que 2024 est aussi une année sportive !

De juin à septembre se succéderont : l'Euro de Football, le Tour de France, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ce seront de beaux moments de fraternité et du dépassement de soi. Plus fort, plus vite, plus haut – ensemble ! Faisons nôtre cette belle devise olympique pour soutenir tous nos sportifs !

Et cet été, retrouvons nous à Roynac :

- le 7 juillet pour les Guinguettes de l'Agglo,
- le 12 juillet au matin le Ludobus accueillera nos enfants dans la cour de l'école,
- le 14 juillet pour le repas partagé,
- le 20 juillet pour notre fête votive.

Je vous souhaite un bel été sportif et festif !

Amicalement.

Votre Maire,

Valérie ARNAVON

Au sommaire :

- P.2** ----- Zoom budgétaire
- P.6** ----- les associations
- p.9** ----- Les entreprises
- P.11** ----- Nouveaux arrivants
- P.12** ----- votre mairie



ZOOM BUDGÉTAIRE



Nos deux budgets communaux se portent bien. Les bons résultats de 2023 permettent des reports significatifs en 2024.

En 2023, nous avons terminé l'opération Cœur de Village. Tous les travaux ont été payés et nous avons remboursé la totalité du crédit-relais souscrit pour cette opération.

Toutes les subventions ont été perçues ainsi que le FCTVA (part de TVA remboursée par l'Etat).

En 2024, seules les dépenses des travaux Chemin de la Montagne, l'achat de panneaux, de matériels de voirie et de matériel pour notre agent technique et la rehausse de la clôture de l'école sont prévues au budget et seront réalisées cette année.

Le Conseil départemental de la Drôme, une fois encore, nous accompagne dans nos projets en finançant 50% des travaux de voirie soit 18 400 €.

Pour l'achat de panneaux nous bénéficieront des amendes de police.

RÉSULTATS DE 2023

Budget principal	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2022	Solde cumulé
Fonctionnement	269 592,55	345 829,49	76 236,94	42 021,70	118 258,64
Investissement	424 630,23	214 410,43	-210 219,80	199 802,68	-10 417,12

Multi-services	Dépenses	Recettes	Solde	Report 2022	Solde cumulé
Fonctionnement	269 592,55	345 829,49	76 236,94	42 021,70	118 258,64
Investissement	424 630,23	214 410,43	-210 219,80	199 802,68	-10 417,12

BUDGET PRINCIPAL 2024

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report de 2023		107 841,52	10 417,12	10 417,12
Nouvelles	401 823,52	311 982,00	157 500,00	157 500,00
Total	419 823,52	419 823,52	167 917,12	167 917,12

Budget Multi-services 2024

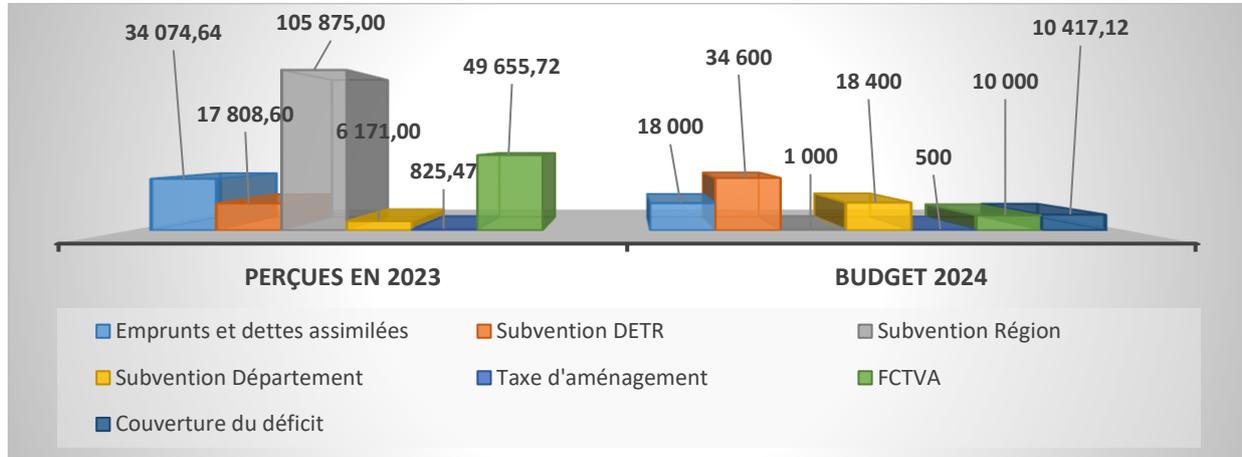
	Dépenses		Recettes	
Fonctionnement				
Charges courantes	13 799,48		Report de 2023	13 679,48
Autres charges	100,00		Produits du domaine	220,00
Charges exceptionnelles	1 000,00		Autres produits	6 000,00
Virement à l'investissement	5 500,00		Produits exceptionnels	500,00
TOTAL	23 399,48		TOTAL	23 399,48
Investissement				
Report 2023		4 951,00	Compte 1068 (couverture du déficit 2023)	4 951,00
Emprunts et dettes assimilées		500,00	Virement du Fonctionnement	5 500,00
Immobilisations corporelles		5 000,00		
TOTAL		10 451,00	TOTAL	10 451,00



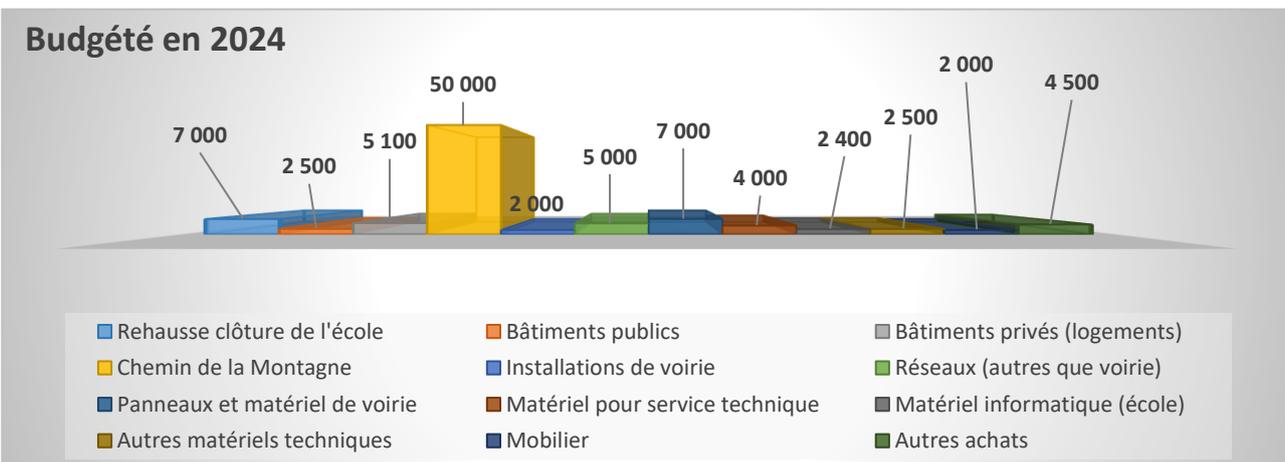
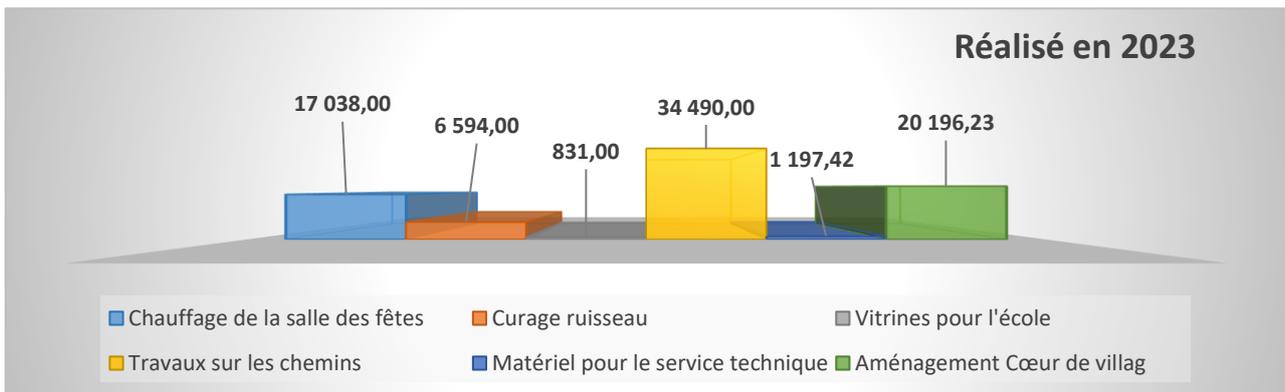


Budget principal Section d'Investissement

Les recettes

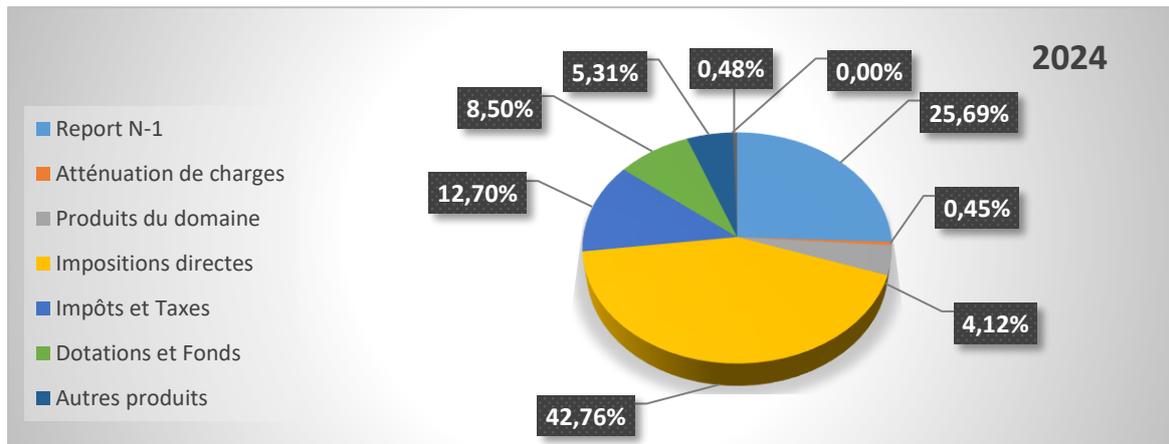


Les dépenses



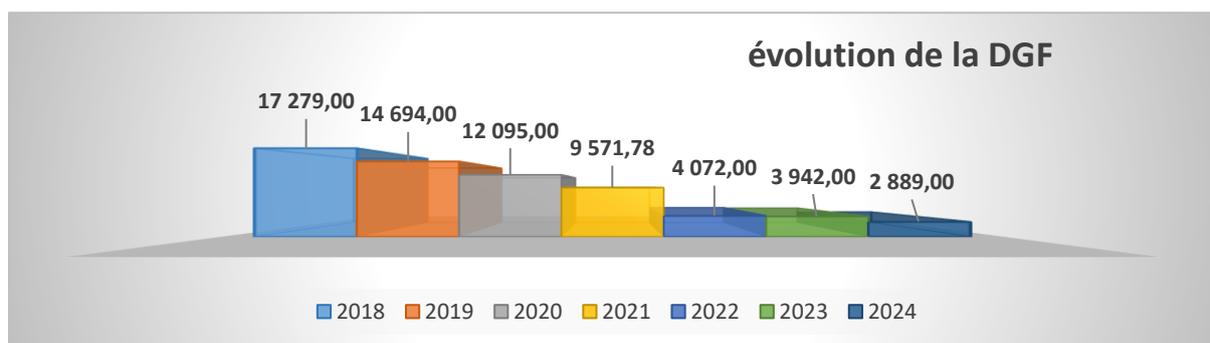
Section de Fonctionnement

Les recettes



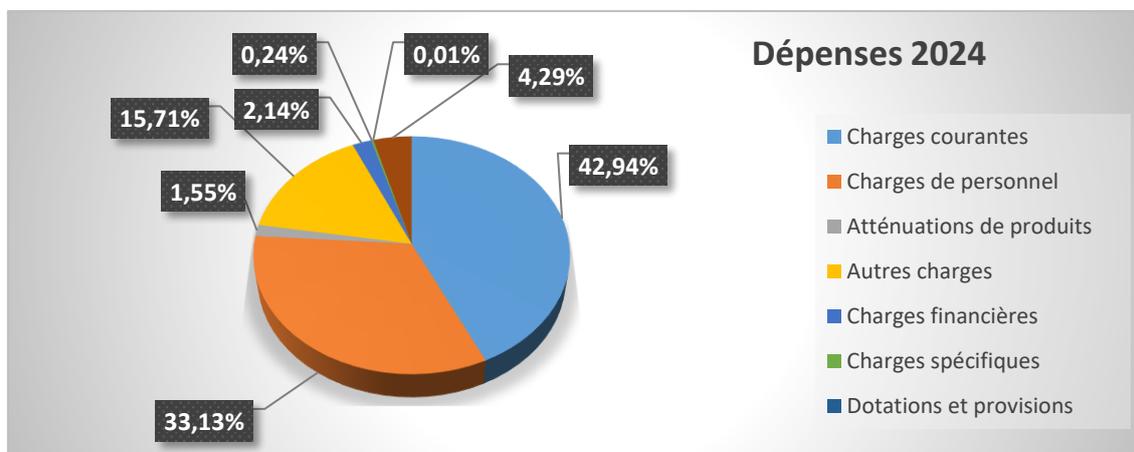
	Budgété en 2023	Réalisé en 2023	Budgété en 2024
Report de l'année N - 1	42 021.70	42 021.70	107 841.52
Atténuation de charges <i>remboursement sur charges de personnel</i>	660.00	556.49	1 900.00
Produits du domaine et des services <i>Concessions au cimetière, redevance pour les antennes relais, remboursements de charges par des tiers.</i>	20 780.00	18 977.21	17 300.00
Impositions directes <i>Produits des 3 taxes locales et taxe sur les pylônes électriques</i>	178 700.00	181 473.00	179 500.00
Impôts et taxes <i>Reversements par la communauté de communes</i>	53 466.00	53 442.05	53 300.00
Dotations et Fonds <i>Dotations versées par l'Etat et le Département de la Drôme (voirie)</i>	21 357.00	56 548.96	35 677.00
Autres produits courants <i>Loyers des 3 logements communaux, locations de la salle des fêtes</i>	21 800.00	34 806.18	22 300.00
Produits financiers <i>Produits des participations</i>	5.00	5.60	5.00
Produits spécifiques <i>Produits exceptionnels</i>	2 000.00	0.00	2 000.00

Depuis de nombreuses années, l'Etat a décidé la baisse de ses dotations aux communes. Ainsi Roynac a perdu plus de 83 % de sa DGF en 7 ans !





Les dépenses



	Budgété en 2023	Réalisé en 2023	Budgété en 2024
Charges courantes <i>Eau, électricité, maintenance, achats de fournitures, assurances, frais postaux et internet, travaux d'entretien sur les bâtiments ou la voirie...</i>	150 575.90	94 594.61	180 273.72
Charges de personnel <i>La commune copte 3 agents titulaires : secrétariat général, service technique, cantine et entretien et 1 agent contractuel pour l'accompagnement dans le bus scolaire</i>	118 637.00	107 653.74	139 080.00
Atténuation de produits <i>C'est la dépense du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Il s'agit de reverser une part de nos recettes aux communes moins bien dotées.</i>	5 500.00	5 538.00	6 500.00
Autres charges <i>Indemnités des élus, contribution au service incendie, subventions aux associations...</i>	52 551.00	51 812.67	65 944.00
Charges financières <i>Intérêts des emprunts. (le remboursement du capital est une dépense d'investissement)</i>	12 500.00	9 993.53	9 000.00
Charges spécifiques <i>Charges exceptionnelles. Ex : remboursement d'un trop perçu</i>	1 000.00	0.00	1 000.00
Dotations et provisions <i>créances risquées</i>	25.80	0.00	25.80
Virement à la section d'investissement <i>Seulement budgétaire. Part du Fonctionnement dégagée pour financer l'investissement</i>	0.00		18 000.00

En conclusion, même si les dotations de l'Etat se réduisent comme peau de chagrin au fil des années, notre commune, grâce à une politique budgétaire sérieuse et responsable réussit à mener à bien des projets.

Nos associations

Anciens combattants Roynac/Puy-Saint-Martin



Le dimanche 28 avril dernier, l'assemblée générale de notre association s'est tenue.

Nous comptons 18 membres dont 3 porte-drapeaux : Gilles FÉLIX (le plus ancien), Lucie VALLADIER et Marie BERTHAUD (la benjamine). Nos jeunes porte-drapeaux redonnent du dynamisme à notre association.

La cotisation reste inchangée (20€). Les rapports (moral et financier) ont été approuvés à l'unanimité.

Du haut de ses 15 ans, Marie a été appelée dernièrement à la cérémonie d'hommage aux résistants à VASSIEUX-EN-VERCORS en présence du Président de la République.



Comité des fêtes de ROYNAC

Le vendredi 19 avril dernier, l'assemblée générale du Comité des Fêtes de ROYNAC s'est tenue, sous la présidence de Stéphane GORDILLO à la salle des fêtes. Nous comptons 28 adhérents. La cotisation est maintenue à 1€. Les bilans (moral et financier) ont été approuvés à l'unanimité.

En 2023, outre notre traditionnelle fête votive et le concert des élèves du conservatoire de Montélimar, nous avons aussi participé au concert de Joyce JONATHAN.

En 2024, d'autres rendez-vous sont annoncés :

- 7 juillet : les guinguettes de l'Agglo feront une étape à ROYNAC à partir de 18 h 30,
- 14 juillet : repas partagé au parc,
- 20 juillet : Fête votive avec concert, concours de boules, jeux pour enfants, soirée DJ et bien sûr repas cochon à la broche Lou Cayou et gratin ...

Le programme est encore à l'étude et promet d'être festif ! Pour toutes ces belles manifestations, nous cherchons des bénévoles. Si vous êtes intéressés, contactez-nous : contact.fetesroynac@gmail.com

Vous êtes les bienvenus !





Patrimoine Roynacain

Des nouvelles des travaux à la Chapelle saint Michel

L'équipe de bénévoles, qui avait terminé les enduits et le badigeon, est passée aux travaux du sol. L'ancien sol de béton de chaux, qui était fort dégradé et, surtout sous lequel de grands vides étaient apparus, a été démonté. Avec les gravats de cette démolition une nouvelle base a été dressée et damée pour recevoir la future dalle.

Un artisan sera choisi bientôt pour ce travail parmi ceux qui nous ont proposé des solutions.

De la même façon les discussions avancent avec l'artisan qui réalisera les petits vitraux. Il doit nous préparer un petit montage nous permettant de discuter plus concrètement du projet.

Nous lançons un nouvel appel à dons défiscalisés pour réunir les dernières centaines d'Euros nécessaires pour boucler le budget. Vous trouverez les bons de souscriptions sur le site Internet de la commune.

Merci d'avance pour votre participation à ce projet que nous souhaitons voir s'autofinancer.

Geneviève Rodriguez, qui nous a récemment quittés, s'impliquait beaucoup dans cette restauration, qui lui tenait à cœur. Notre équipe s'attachera à mener à bien ce travail en pensant à elle.

Patrimoine Roynacain.



Club des Coquelicots



Notre Assemblée Générale du 24 février dernier a rassemblé 40 adhérents. Cette réunion constructive a permis aux membres du bureau de présenter le rapport moral des activités de 2023 et le

bilan financier qui en découle.

Les comptes positifs et bénéficiaires ont été approuvés à l'unanimité.

Les événements majeurs de l'an passé, temps forts partagés par tous pour le plus grand plaisir ont été :

- La sortie dans les DOMBES, journée enrichissante par les découvertes et fertile en échanges,
- Les récits de voyage de Chantal et Jean DEMURE qui nous font rêver autant que découvrir des horizons lointains,
- La Défarde, plat traditionnel et bien drômois que tous les Roynacains et autres convives attendent en salivant,
- Le repas de Fin d'Année, encore une fois de teneur gastronomique, avec en plus une animation jouée par le clone de Fernandel qui nous a rappelé des souvenirs présents dans toutes nos mémoires.

La réunion s'est terminée par la dégustation d'une choucroute pantagruélique.

Il est à noter l'augmentation du nombre des adhérents à notre Club qui s'élève maintenant à 86 inscrits. Ces nouvelles adhésions, Roynacaines et des habitants des communes voisines, montrent

l'attrait de notre Club par son dynamisme dans les activités historiques tel que les "Jeudis de Belote", la programmation des repas et les nouveautés de sorties de découverte.

Aussi pour 2024, il est programmé la poursuite des "Balades Douces".



- Déjà 12 balades réalisées dans les environs, entraînant 6 marcheuses papoteuses et 2 randonneurs. Gageons que les aléas météo du mois de Mai ne nous décourageront pas en Juin et à la reprise en Septembre, après la trêve estivale de l'été.
- Une nouveauté débutée cet hiver : la fréquentation du théâtre et des concerts à la Scène du Vivier, à Saint Gervais sur Roubion.

Déjà cinq adhérents assidus y assistent avec grand plaisir. Espérons que cette animation attirera d'autres spectateurs. En attendant, nous préparons notre repas de début d'été le 19 Juin à la Petite Auberge de Roynac.

ESCABAD



Escabad accueille les joueurs de badminton et les grimpeurs de tous les niveaux. Les débutants sont les bienvenus. Néanmoins, pour l'activité escalade, il faut être majeur et autonome dans les manœuvres de sécurité : assurage en moulinette, assurage en tête, manœuvres de sécurité. En effet les activités ne sont pas encadrées et tous les adhérents doivent être autonomes dans leurs pratiques. La majorité des pratiquants sont des badistes.

L'association ne dépend d'aucune fédération sportive. C'est un club de loisirs sportifs qui n'est pas tourné vers la compétition. Néanmoins toutes les catégories de joueurs s'y retrouvent du débutant à joueur confirmé.

Escabad s'adresse aux adultes entre 18 ans / 99 ans et aux adolescents qui auront 15 ans pendant l'année sportive. Le club ne dispose pas de l'encadrement nécessaire pour accueillir des enfants, il ne propose donc pas d'activités en direction de ceux-ci.



Escabad pratique ses activités dans le gymnase Gilbert Sauvan de l'Agglo qui se trouve à côté du collège de Cléon d'Andran. L'association Escabad Roynacaine existe depuis 22 ans, elle est le prolongement de l'association Roynacaine de gymnastique. D'année en année le club a grossi et il est maintenant l'une des plus grosses associations du secteur avec entre 140 et 150 adhérents par an depuis 6 ans. En hiver, sont organisés trois après-midis de pratique du badminton en famille. En janvier et au mois de juin sont proposés aux adhérents des tournois internes en double. En juin, se déroulent à la salle des fêtes Roynac l'assemblée générale suivie du repas de fin d'année.

Des séances d'initiation et de perfectionnement au badminton seront organisées certains samedis matins principalement en début d'année.



La vocation d'Escabad est de permettre la pratique du sport dans des conditions financières accessibles à toutes les bourses. L'adhésion annuelle est de 25 euros. La cotisation donne un accès prioritaire à une place à l'une des 4 séances :

Mercredi :
18h45 à 20h45
20h45 à 22h45

Jeudi :
18h30 à 20h30

Samedi :
10h30 à 12h15

Escabad défend des valeurs fortes telles que l'effort, l'esprit sportif, l'échange d'expérience et la convivialité.

Contact :

M.LLABRES Pierre-Alexandre, président
Tél : 07 69 02 63 83 ou 04 75 00 43 72
Site : www.escabad.fr/

100 Allée Couleurs Provence
26450 ROYNAC
Mail : escabad@free.fr
Ce mail risque de changer cet été !

Contactez le président et venez sur place nous rencontrez : 1 séance d'essai gratuite !





Dernière Minute !

Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Vendredi 14 juin, en présence de Valérie ARNAVON et Anthony CÉLERIEN, maires de nos deux communes, les élèves de cm2 ont reçu une calculatrice pour leur future entrée en 6^{ème}.

Outre les matières fondamentales, de belles valeurs ont été enseignées à nos élèves par l'équipe enseignante : le respect et le dialogue avec l'autre, la rigueur et le travail bien fait, le respect de la nature, le goût d'entreprendre et la participation citoyenne.

Après ces belles années dans nos écoles, nous leur souhaitons bon vent pour cette nouvelle page qui s'ouvre !



Concert des élèves du conservatoire



Comme chaque année, les élèves du conservatoire de Montélimar nous ont enchantés par leurs prestations musicales. De belles voix, de la virtuosité et un bon moment de convivialité ce vendredi 14 juin. Merci à ces artistes en herbe et à l'équipe technique qui les accompagnait. A l'année prochaine

Du côté des entreprises

L'art de la coiffure by Caro



Depuis quelques semaines à ROYNAC et dans les alentours résonne le doux bruit des ciseaux et du sèche-cheveux !

Caroline s'est installée dans notre village comme coiffeuse-visagiste à domicile.

Titulaire d'un CAP coiffure et d'un BP styliste visagiste, elle a exercé 20 ans dans la région lyonnaise dont 8 ans dans son propre salon. Passionnée et expérimentée, elle attache aussi une grande importance aux échanges humains, c'est pourquoi depuis son installation dans la Drôme, pour raisons familiales, elle a privilégié de pratiquer la coiffure à domicile.

«En m'ouvrant votre porte, je rentre dans votre environnement, votre énergie, c'est un plus pour répondre au mieux à vos attentes capillaires » précise Caroline qui propose dans le secteur : coupes enfants, famille, amis, prestations techniques de coloration, ondulation ainsi qu'un accompagnement pour des événements importants tels que mariage, baptême, soirées...

Dans sa vie personnelle, elle est artiste peintre, d'où lui vient, peut-être, l'art de la coiffure...

Pour la joindre :

☎ 06 18 18 52 44

✉ artdelacoiffurebycaro@gmail.com

Scoot'Nomad s'installe à Roynac



Scoot'Nomad propose à la location des moyens de transport légers pour parcourir nos alentours. L'idée principale est de prendre le temps de découvrir, d'apprécier nos merveilleux environs à l'aide d'engins motorisés qui le permettent vraiment. Pour effectuer des balades bucoliques, Scoot'Nomad met à disposition : des scooters à motorisation thermique et électrique auxquels il y a possibilité d'atteler une remorque.

Les escapades peuvent être multiples et se déroulent pour l'essentiel en Drôme provençale et sud Ardèche. Les sorties peuvent s'organiser sur plusieurs jours. Scoot'Nomad s'occupe des tracés et des hébergements.

Pour toutes informations : Scoot'Nomad, 515 Chemin des Veuves, 26450 Roynac

Tél : 06.63.96.88.26 // Site : <https://www.scoot-nomad.com> // Courriel : contact@scootnomad.fr



Vadrouille en scooter ...

Le Mégot, un Méga pollueur !

C'est un geste machinal pour tellement de monde, un geste banal et anodin, et pourtant catastrophique pour la planète : et si on arrêta de jeter par terre les mégots ?

Quelques chiffres sont éclairants :

- **30 milliards de mégots sont jetés chaque année** en France, dont **40% dans la nature**,
- Un mégot de cigarette contient plus de **4000 substances chimiques**, et pollue l'eau de façon considérable,
- **Chaque mégot jeté dans le caniveau pollue 500 litres d'eau**,



Mégots jetés devant notre école roynacaine

- **Dans le monde**, ce sont près de 4 300 milliards de mégots de cigarettes qui sont jetés chaque année. Soit l'équivalent de **137 000 mégots par seconde**,
- À proximité d'une végétation sèche, la combustion d'un seul mégot peut déclencher un **départ de feu**.

Et nous, qu'est-ce qu'on fait ?

- Ne sortez plus sans votre **cendrier de poche** et ne jetez plus vos mégots par terre, dans les réseaux d'eaux usées ou dans les cours d'eau ;
- Devenez ambassadeur des bons gestes autour de vous !

Source : <https://www.megot.com/>





NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à vous !

Vous venez d'arriver dans notre belle commune de ROYNAC. L'équipe municipale est heureuse de vous accueillir.

Voici pour vous quelques informations utiles pour votre installation.

L'eau : pour ouvrir (ou fermer) un compteur d'eau vous devrez contacter le délégataire.

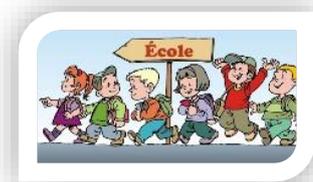


SAUR Montélimar ☎ 04 63 36 10 00
Chemin de la Fonderie
26126 Montélimar

École :

Les communes de ROYNAC et PUY SAINT MARTIN sont en regroupement pédagogique intercommunal (RPI). L'école maternelle et le CP se trouvent à PUY SAINT MARTIN et du CE1 au CM2 les enfants sont à ROYNAC.

- Inscription au RPI :
 - Prendre contact avec le secrétariat de mairie, qui vous remettra un dossier à nous retourner dûment complété,
 - Fournir :
 - ✓ Le livret de famille,
 - ✓ Le carnet de santé à jour des vaccinations,
 - ✓ Un justificatif de domicile,
 - ✓ Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité pour une première inscription scolaire,
 - ✓ Un certificat de radiation, Si l'enfant vient d'un autre établissement scolaire.



École de Puy Saint Martin

Téléphone : 04 75 90 15 35

Courriel : ecole.psm@orange.fr

École de Roynac

Téléphone : 04 75 90 40 20

Courriel : ce.0260377u@ac-grenoble.fr

- Bus scolaire : une navette a été mise en place entre les 2 écoles.
Les inscriptions se font auprès des écoles.
- Cantine :
Depuis le 1^{er} février 2024, la commune de Puy Saint Martin a repris la compétence cantine. Les inscriptions sont à faire auprès du secrétariat de Puy Saint Martin.
- Périscolaire :
La compétence périscolaire étant assurée par Montélimar Agglomération.
Pour tous renseignements appeler le Kido Cléon au 04 75 90 17 24 ou sur le site : <https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/famille/periscolaire>

LISTE ÉLECTORALE



Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire (article 9 du Code électoral).

Elle peut se faire toute l'année.

- En mairie,
- En ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

Pensez-y, car depuis votre déménagement votre commune d'origine vous aura peut-être radié et la radiation ne vaut pas inscription automatique dans votre nouvelle commune.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations.

VOTRE MAIRIE

Les horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi de **13 h 30 à 18 h 00**,
- Le mercredi de **8 h 00 à 12 h 00**.



En dehors de ces horaires, Valérie, notre secrétaire de mairie, peut vous accueillir sur rendez-vous.

☎ 04 75 90 47 75

✉ mairie.roynac@orange.fr



Délivrance de passeport ou de carte d'identité :

Seules les communes équipées du matériel nécessaire sont habilitées à gérer les demandes concernant les passeports ou les cartes d'identité. Ce n'est pas le cas de notre mairie.

Les plus proches sont :

CREST : 04 75 76 61 10
DIEULEFIT : 04 75 46 96 00

MONTÉLIMAR : 04 75 00 25 00
LE POËT LAVAL : 04 75 46 44 12

Il vous faudra les appeler pour une prise de rendez-vous.

ETAT CIVIL

- Mariage et PACS :
 - Prendre contact avec le secrétariat pour fixer une date,
 - Il vous sera remis les informations pour constituer votre dossier.
- Reconnaissance anticipée :
 - Prendre rendez-vous avec le secrétariat,
 - Vous devrez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Copies d'acte d'état civil :
 - Les demandes sont possibles par mail, à condition de présenter une pièce d'identité,
 - **Aucun acte ne vous sera délivré par mail** (seulement par voie postale).

URBANISME

Vous avez 2 possibilités pour déposer vos demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) :

- Au format papier : en mairie au nombre d'exemplaires requis (voir <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>)
- Par voie dématérialisée sur le site de Montélimar-Agglomération : <https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/Autorisations-d-urbanisme-DIA>

RECENSEMENT CITOYEN

Pour les jeunes de 16 ans et plus, le recensement citoyen est obligatoire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent vos 16 ans en vous présentant en mairie muni d'une carte d'identité ou d'un passeport valable et du livret de famille.

Une attestation vous sera remise. Elle vous servira dans diverses situations (inscription au permis, au baccalauréat...).



L'équipe de rédaction vous souhaite un bel été 2024 !

